LES LUNDIS DU MÉGAROYAL

MAI 2013
5ÈME ÉDITION

Pour sa 5ème édition, les « Lundis du Mégaroyal » organisés à Bourgoin Jallieu ont décidé d'ouvrir le concours de courts-métrages créé en 2012 à tous les étudiants en cinéma et audiovisuel de la Région Rhône-Alpes.

Ce concours se déroulera en plusieurs temps, d'Avril à Mai 2013.

Le mois de mai sera consacré aux « Lundis du Mégaroyal » qui proposent une programmation cinématographique thématique tous les lundis soirs avec présentation et analyse filmique des œuvres sélectionnées.

Thèmes des années précédentes:

Année 2009: Le western
Année 2010: La comédie musicale
Année 2011: Cannes en roman
Année 2012: La jeunesse à l'écran.

Pour le 5ème anniversaire des « Lundis du Mégaroyal », la programmation des lundis soirs sera accompagnée d'une programmation en journée mais aussi d'une exposition de toiles et photographies d'artistes européens et américains sur le thème:

NOIRS AMÉRICAINS

LES LUNDIS DU MÉGAROYAL

MAI 2013
5ÈME ÉDITION

CAHIER DES CHARGES
CONCOURS MEGAROYAL

1. NATURE DU CONCOURS

Le concours proposé est un concours de courts-métrages ouvert écoles de cinéma et audiovisuel de la Région Rhône Alpes. Il est organisé dans le cadre des « Lundis du MégaRoyal » se déroulant au mois de Mai 2013 à Bourgoin Jallieu au cinéma MégaRoyal.

2. MODALITÉS DU CONCOURS

A. *Participants:* tous les étudiants des écoles sus-mentionnées ainsi que ceux diplômés de ces écoles en 2012.

B. *Nature des films:* chaque participant devra réaliser seul un court métrage ne dépassant pas 6 minutes sur un thème imposé. Pour l'année 2013, le thème est **NOIR.**

C. *Genre des films:* les films en compétition seront des films de fiction. Ils pourront être réalisés avec de vrais acteurs ou en animation.

D. *Nombre de films par école:* Chaque école pourra présenter jusqu'à 3 films pour le concours 2013. Si le nombre de films présenté est supérieur à 3, une sélection sera réglée en interne, par l'école ou par ses étudiants.

E. *Date limite de dépôt des dossiers:* Les films sélectionnés devront être transmis par l'école en format DVD et Format DCP, accompagnés d'une fiche de renseignement sur les étudiants participant au concours (voir page 3)

F. *Droits:* Il revient aux réalisateurs de s'assurer que les droits des différents éléments du films soumis aux droits d'auteurs soit réglés (adaptation littéraire, musique…).

3. SÉLECTION DES FILMS EN MAI 2013

A. *Une soirée de pré-sélection.*
Une soirée spéciale avant le mois de mai projettera tous les films en compétition. Les spectateurs établiront un classement des films selon les critères suivants : respect de la durée, du thème, qualités technique et scénaristique, qualité esthétique.
Les 3 films en tête du classement (FINALISTES) participeront à la seconde phase du concours pendant les « Lundis du Mégaroyal ».

B. *Jury du concours final*
Les films présélectionnés seront présentés aux spectateurs des soirées des « Lundis du MégaRoyal » qui voteront chaque soir pour le film qu'ils auront vu. Le film vainqueur sera celui ayant reçu la meilleure note des spectateurs.

C. *Lauréat*
Le réalisateur du film vainqueur sera récompensé. En cas d'égalité, le film ayant eu le plus grand nombre de vote sera désigné vainqueur.

4. INTÉRÊT DU CONCOURS

A. Possibilité de réaliser un film projeté sur grand écran dans une vraie salle de cinéma et devant des vrais spectateurs.
B. Participation à tarif préférentiel pour les étudiants aux projections des « Lundis du MégaRoyal ». Une soirée gratuite pour chaque réalisateur et un invité de son choix.
C. Possibilité de faire venir ses amis aux soirées pour voir un court métrage des étudiants, un grand film et une analyse filmique.
D. Couverture des Lundis du MégaRoyal par *Le Dauphiné* avec article pour la remise du prix et par la chaîne Eurochannel (bande annonce pendant un mois)

5. DOTATIONS

A. Prix culturel remis par notre partenaire Cultura.
B. Programmation du court métrage lauréat sur la chaîne Eurochannel (réseau monde: 10 millions de foyers) pendant 1 semaine.
C. Projection du film lauréat en avant-programme de toutes les séances du Mégaroyal (10 salles) pendant une semaine.
D. Participation des trois finalistes à la soirée inaugurale avec tous les partenaires.
E. D'autres prix pourront être proposés pour le lauréat et les finalistes.

6. INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription sont à envoyer le 10 avril 2013 dernier délai.
Fiche d'inscription et précisions page suivante.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Lionel Lacour

lionel.lacour@cinesium.fr
ou
06 45 32 75 58

INSCRIPTION
CONCOURS DE COURTS-MÉTRAGES DU MÉGAROYAL
MAI 2013

ÉCOLE (Nom et adresse)

NOM ET PRÉNOM DU RÉALISATEUR OU DE LA RÉALISATRICE:

ANNÉE D'ÉTUDE DANS L'ÉCOLE (indiquez +1 pour les diplômés de 2012):

TITRE DU FILM:

DURÉE:

Signature du réalisateur **Cachet de l'école**

Rappels

- Les dossiers complets devront être envoyés complets au plus tard le 10 avril 2013.
- Les dossiers sont constitués de la fiche d'inscription remplie et signée par l'école et le(a) candidat(e), d'un DVD et d'un fichier DCP.
- En signant la fiche d'inscription, les participants au concours s'engagent à n'utiliser pour leur création que des musiques ou autres éléments artistiques dont ils possèdent les droits.
- En participant à ce concours, le lauréat accepte la diffusion sur Eurochannel et la projection au Mégaroyal à titre gracieux selon les conditions précisées dans le cahier des charges du concours.

ADRESSE D'ENVOI DU DOSSIER D'INSCRIPTION

CINÉMA MÉGAROYAL
« Concours de courts-métrage »
6 rue Waldeck ROUSSEAU
38300 BOURGOIN JALLIEU